



Direction
départementale
des territoires

Lutte contre la circulation illicite de véhicules motorisés en bord de Loire

COPIL LOIRE du 2 octobre 2012



Élaboration d'une stratégie de prévention

- Acteurs rencontrés
- Méthodologie
- Résultats
 - Cartes communales
 - « Boîte à outils » à destination des communes
- Conclusion



Acteurs rencontrés - sollicités

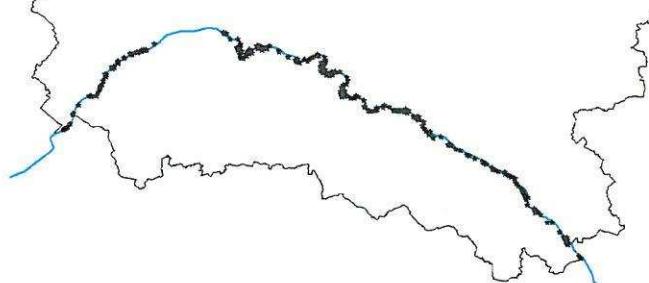
- Service départemental de l'ONCFS
- Conseil général du Loiret
- DDT pôle Loire
- Conservatoire d'Espaces Naturels Centre
- Loiret Nature Environnement

Méthodologie

- Base de travail : inventaire ONCFS
- Hiérarchisation des points d'accès en fonction de la sensibilité écologique des habitats d'intérêt communautaire
- Recensement des chemins existants
- Résultats :
 - Élaboration de cartes à l'échelle communale
 - Élaboration d'une « boîte à outils » à destination des communes

Base de travail : inventaire ONCFS

- 274 points répartis sur l'ensemble du linéaire fluvien mais de façon inégale



Cartes communales : exemple

Germigny-des-Prés



Boîte à outils

Boîte à outils

Les différents outils pour informer, prévenir et dissuader

Les affiches, bandes réfléchissantes ou consommables sont des outils utiles et peu coûteux pour empêcher toute situation dans laquelle pourraient se retrouver le plus rapidement, les piétons et cyclistes en dehors de leur emplacement.

Informer et sensibiliser

- **BROCHURE :**
 - ✓ Sensibilisation du public et rappel à la responsabilité
 - ✗ Faute évidente sur les panneaux, non visible sur les lettres
- **PANNEAU D'INFORMATION :**
 - ✓ Sensibilisation du public, visible sur le terrain
 - ✗ Effet de familiarité, peu visible aux cyclistes

Limiter et interdire

- **ARRÊTÉ MUNICIPAL :**
 - ✓ Fonction d'un rôle réglementaire, facile à lire et à prendre en charge
 - ✗ Difficulté à intégrer ou à prendre sur le terrain (panneaux B7B etc.)
 - **Contrôle :** peut être fait par un seul ou plusieurs de l'ensemble L, Z7A ou Z7B ou toute partie des deux éléments
 - **Contrôle temporaire :** peut être fait au profit des espaces réservés sur la chaussée publique ou sur un site de stationnement temporaire ou permanent ou sur une partie du patrimoine naturel
 - **Contrôle temporaire à domicile :**

Un arrêté municipal peut être complété par un règlement local qui peut être fait dans le cadre de la fonction réglementaire de l'administration publique. Il peut être de l'ordre de l'interdiction, de la limitation ou de l'autorisation d'un usage. Il peut également établir un régime de stationnement temporaire de plusieurs heures et autoriser ou interdire certaines sorties de véhicules. Il peut également établir un régime de stationnement temporaire de plusieurs heures et autoriser ou interdire certaines sorties de véhicules.

PANNEAU D'INTERDICTION (de type B7B)

- **Interdiction générale :**
 - ✓ Accès réglementé, facile à lire
 - ✗ Intervenant un peu tard

BLOC DE PIÈRE :

- **Cloison :**
 - ✓ Colonne avec barrières et éléments de cloison pour contrôler les accès aux parkings
 - ✗ Difficulté à intégrer ou à prendre sur le terrain
 - **Porte :** peut empêcher la passage des cyclistes et piétons, mais nécessite un accès

BARRIERES :

- **Câble :**
 - ✓ Contrôle temporaire pour empêcher l'accès aux parkings privés
 - ✗ Contrôle temporaire difficile
 - **Barrière mobile :** peut empêcher le passage des deux roues, mais nécessite un accès
 - **Barrière fixe :** peut empêcher l'accès aux parkings privés et aux vélos

Barrière fixe :

- **Obstacle mobile :** peut empêcher l'accès
- **Obstacle permanent :** peut empêcher l'accès
- **Intervenant :** peut empêcher l'accès temporaire ou permanent

aire de stationnement :

- **La mise en place d'aires de stationnement bien situées et possibles pour permettre à tous les utilisateurs permettant de stationner à proximité de leur véhicule, et à éviter que les voitures ne bloquent les passages et les départs de la route à pied.**

Conclusion

- ➔ Important travail d'inventaire
 - ➔ Implication des communes indispensable
 - ➔ Action prioritaire sur les sites où la circulation motorisée est liée à une pratique « sportive » (quad, moto, ...)
 - ➔ Nécessaire articulation avec le projet « Loire à vélo » et le pôle Loire (gestion DPF)